





# Déclarez et payez en ligne !



## Vous avez moins de 20 salariés ?

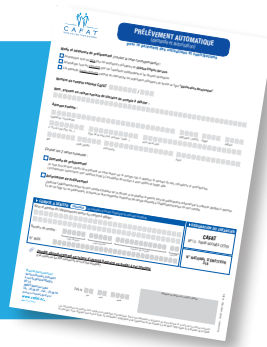
Vous avez la possibilité de faire votre déclaration sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc) et ainsi de **gagner du temps** et de **ne pas vous déplacer**. Vous pouvez également régler vos cotisations et contributions en ligne.

## Pour cela, rien de plus simple !

Rendez-vous sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc) et accédez à votre espace privé en vous connectant avec votre identifiant et mot de passe. Ce service en ligne est ouvert du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois de chaque échéance : AVRIL, JUILLET, OCTOBRE et JANVIER.

## IMPORTANT

Pour bénéficier du paiement en ligne, n'oubliez pas de nous envoyer au préalable une autorisation de prélèvement (originale) complétée et signée accompagnée d'un RIB (original).



Une difficulté, une question à propos de vos services en ligne, n'hésitez pas à contacter votre conseiller e-services  
Recouvrement : [e-recouvrement@cafat.nc](mailto:e-recouvrement@cafat.nc)

N° Vert **05 00 44**  
Appel gratuit

## LE SMG ET LE SMAG

L'évolution du SMG (Salaire Minimum Garanti) et du SMAG (Salaire Minimum Agricole Garanti) :

Au 1<sup>er</sup> février 2017

**SMG : 153.861 F.cfp / mois**

soit 910,42 F.cfp de l'heure

**SMAG : 130.782 F.cfp / mois**

soit 773,86 F.cfp de l'heure



Au 1<sup>er</sup> juin 2017

**SMG : 154.706 F.cfp / mois**

soit 915,42 F.cfp de l'heure

**SMAG : 131.502 F.cfp / mois**

soit 778,12 F.cfp de l'heure

La fixation du SMG et SMAG varie en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

(Articles Lp. 142-1 et 142-3 du code du travail)

Consultez régulièrement le site [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc), espace employeurs/travailleurs indépendants, rubrique paramètres.

## MODIFICATION DES TAUX DE COTISATION DU RÉGIME DES PRESTATIONS FAMILIALES ET DU RUAMM

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016, et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2017, la part employeur des cotisations « prestations familiales » et « RUAMM tranche 1 » a été modifiée :

	Employeur	Salarié	Total
RUAMM T1	<del>11,30 %</del> <b>11,67 %</b>	3,85 %	<del>15,15 %</del> <b>15,52 %</b>
Prestations Fam.	<del>6,14 %</del> <b>5,73 %</b>	0 %	<del>6,14 %</del> <b>5,73 %</b>



[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

### BRANCHE RECOUVREMENT

4 rue du Général Mangin  
BP L5 98849 NOUMEA CEDEX  
NOUVELLE-CALÉDONIE  
Ridet 112 615-001  
Tél. (687) 25 58 09 • Fax. (687) 25 58 94

dossiers-cotisants@cafat.nc  
comptes-financiers@cafat.nc  
recouvrement-dpae@cafat.nc  
recouvrement-attestation@cafat.nc  
contentieux-cotisants@cafat.nc

